

CAPRIN FROMAGER EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



La conversion vers l'agriculture biologique modifie les conditions de production. L'objectif de cette fiche est de définir les évolutions aux niveaux technique et économique à partir du suivi de deux exploitations engagées dans ce mode de production. Les données récoltées seront comparées aux résultats d'un groupe de fromagers au niveau national.

Situation 1

(présentation 2012)

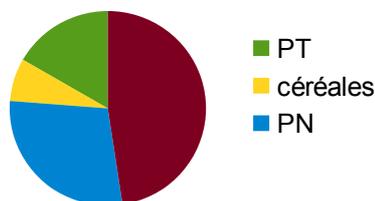
En bio depuis 1991 mais exploitation reprise depuis 5 ans

Race : alpine

75 chèvres

Cultures :

Une SAU de 42 ha



Pâturage de mars à novembre

Autonome en fourrages

Achat de concentrés

Situation 2

(présentation 2012)

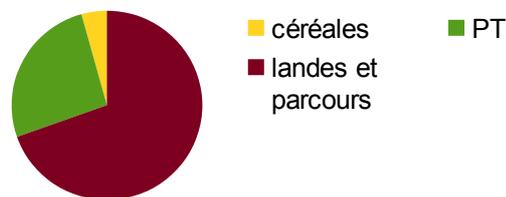
En bio depuis 2011

Race : alpine

65 chèvres

Cultures :

Une SAU de 66,6 ha



Pâturage de mars à novembre

Achats de fourrages et de concentrés

L'exploitation 2 dispose d'un bâtiment de séchage en grange lui permettant une meilleure valorisation de ses fourrages.

Les deux producteurs commercialisent des Rocamadours AOP en vente directe à la ferme, sur les marchés et à des revendeurs.

Caractéristiques de la région

Les situations 1 et 2 se situent dans la région des Causses, composée de vastes plateaux calcaires de faible altitude à la végétation adaptée à la sécheresse. Ce sont des sols peu profonds, pierreux ayant une capacité de réserve en eau faible mais une bonne perméabilité.

Les exploitations en agriculture biologique sont plus petites et plus extensives qu'en conventionnel. Leurs surfaces fourragères principales sont semblables ; en revanche, elles valorisent davantage les parcours.

Les quantités de lait produites sont elles aussi moins grandes qu'en conventionnel et le nombre de litres de lait par chèvre est variable selon l'exploitation.

Caractéristiques générales	Situation 1	Situation 2			Conv. Nat.	
	2010	2010	2011	2012	2010	2011
UMO	2	2	2	2	2,3	2,3
Multipares	60	57	63	53	96	99
Primipares	10	11	6	12	/	/
Taux renouvellement (%)	16,7	19,2	9,5	22,6	/	/
SAU (ha)	42	63	66,6	67,1	31	31
SFP (ha)	22	16	17,3	17,9	17,5	18
Parcours utilisés (ha)	17	45	46,4	45,2	2,1	2,1
Lait produit (L)	24 500	42 024	38 652	38 496	67 000	67 222
Lait par chèvre (L)	350	618	616,5	593,4	692	679
TB	/	35,8	32,21	32,5	/	/
TP	/	31	30,22	31,9	/	/
Concentrés (kg/chèvre)	152	165	/	/	382	367

On constate que la quantité de lait produit par chèvre en situation 1 est nettement plus faible que pour la situation 2 (quasiment 2 fois moins). En effet, le premier élevage est très extensif et les chèvres ne sont pas poussées à leur maximum de production.

La quantité de concentrés distribués par chèvre est moins importante qu'en conventionnel. Effectivement, en 2010, elle est de 152 kg par an pour l'exemple 1 et de 165 kg pour l'exemple 2. En conventionnel, elle est deux fois plus élevée (de l'ordre de 370 kg).

En 2012, des fourrages ont été achetés par de nombreuses exploitations car les rendements ont été diminués par la sécheresse. On peut aussi ajouter à cela le prix élevé des concentrés en agricultures biologique. Cela a entraîné une hausse des charges d'alimentation pour l'exploitation 2 et de ce fait une augmentation des charges opérationnelles.

Charges opérationnelles élevage (€/1000L)	Situation 1	Situation 2			Conv. nat	
	2010	2010	2011	2012	2010	2011
Alimentation	127,8	94,2	161,2	224,7	230	247
SFP	22,3	54,6	84,3	124,1	24	25
Frais vétérinaires	31,4	19,5	13,9	21,9	77	77
Autres charges et fournitures diverses	304,9	110,3	131,9	164,1	96	106
Total	512,5	278,7	391,3	534,7	424	455

En ce qui concerne la situation 2, les charges opérationnelles sur la SFP ont fortement augmenté entre 2010 et 2012. Cela s'explique par l'achat de semences BIO, à des prix plus élevés qu'en conventionnel et par des travaux de récoltes.

Les frais vétérinaires sont très réduits en agriculture biologique. Effectivement, les traitements homéopathiques (moins chers) sont préférés aux antibiotiques.

Charges opérationnelles élevage (€/chèvre)	Situation 1	Situation 2			Conv. nat	
	2010	2010	2011	2012	2010	2011
Alimentation	44,7	58,2	90,3	133,9	161	168
SFP	7,8	33,8	47,2	73,5	17	17
Frais vétérinaires	11	12	7,8	13	54	52
Autres charges et fournitures diverses	106,7	68,2	73,9	97,2	65	50
Total	179,4	172,2	219,2	317,6	297	297

Les charges d'alimentation ramenées en euros par chèvre sont quasiment quatre fois plus faibles en BIO qu'en conventionnel sur l'année 2010. Etant moins chargées, les exploitations 1 et 2 peuvent avoir une autonomie en fourrage et céréales supérieure aux conventionnels.

Ainsi, le montant des charges opérationnelles sur l'année 2010 est nettement plus faible chez les éleveurs BIO.

Données économiques	Situation 1	Situation 2			Conv. nat	
	2010	2010	2011	2012	2010	2011
Produit brut total (€)	54 601	77 708	80 003	83 682	130 000	130 197
<i>€/1000 L</i>	2 228,6	1 849,1	2 069,8	2 173,8	1 676	1 674
<i>€/chèvre</i>	780	1 142,8	1 159,5	1 287,4	1 169	1 136
<i>Part des aides et subventions (%)</i>	35,1	20,3	21,6	19,4	7	8,8
Charges opérationnelles (€)	12 555	11 713	15 125	20 642	32 988	33 978
<i>€/1000 L</i>	512,5	278,7	391,3	536,2	424	455
<i>€/chèvre</i>	179,4	172,2	219,2	317,6	297	297
Marge brute (€)	42 046	60 603	59 340	56 652	97 012	96 212
<i>€/1000 L</i>	1 716	1 442,1	1 535,2	1 471,6	1 315	1 289
<i>€/chèvre</i>	601	891,2	860	871,6	875	839

Malgré une moins bonne productivité de ses chèvres, la situation 1 arrive à bien valoriser son lait et à avoir des charges opérationnelles plus basses que les conventionnels. Ce qui lui permet de dégager une marge brute pour 1000 litres importante en 2010.

La situation 2, plus productive, possède des charges opérationnelles pour 1 000 L moins élevées que les conventionnels en 2010 et 2011. Ce niveau bas de charges lui permet d'obtenir une marge brute pour 1000 L supérieure à celle des conventionnels pour ces deux années.

La marge brute ramenée en euros par chèvre apparaît plus faible pour la situation 1 que pour les conventionnels. En effet, cette exploitation a 10 chèvres de plus que l'exemple 2 et produit, en 2010 quasiment deux fois moins de lait que celui-ci.

En revanche, l'exploitation 2 parvient à dégager une marge brute par chèvre supérieure aux conventionnels pour les années 2010 et 2011.